

BULLETIN TRIMESTRIEL N°17

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN JUIN 2007

SOMMAIRE

Principaux résultats	1
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi	3
Evolution selon le type de reconnaissance du handicap....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6
Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans les registres de l'ANPE	7

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

La loi du 11 février 2005 est entrée en application le 1er janvier 2006 en modifiant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (voir encadré page 4). A partir de cette date, deux nouvelles catégories de personnes handicapées bénéficient des avantages prévus par la loi : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Dans ce bulletin le nombre total de demandeurs d'emploi prend en compte ces deux nouvelles catégories. A fin juin 2007, on dénombre ainsi 6 923 demandeurs d'emploi handicapés en Alsace.

Ce bulletin s'intéresse plus particulièrement aux 5 599 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi par l'ANPE (catégorie 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3).

L'Observatoire régional formation insertion professionnelle des travailleurs handicapés (Orefiph) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Dans les données présentées dans cette édition le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés à fin juin 2007 inclut les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005).

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi à fin juin 2007 et étudie les évolutions depuis fin juin de l'année précédente.

Principaux résultats (suite)

Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi amorcée en juin 2005 se poursuit et concerne aussi bien les demandeurs d'emploi handicapés que le public non prioritaire.

Entre juin 2006 et juin 2007¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en diminution (- 14,1%). Cette baisse, à l'inverse de ce qui est relevé dans le bulletin précédent, est plus marquée dans le Bas-Rhin (- 15,4%) que dans le Haut-Rhin (- 12,4%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi la diminution est du même ordre : - 13,9%. (Tableau 1)

Cette décreue enregistrée depuis deux ans, permet d'atténuer les fortes hausses constatées depuis plusieurs années. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés en juin 2007 reste toutefois à un niveau élevé par rapport à la situation de juin 2001 (29% en plus dans le département du Bas-Rhin, 41% en plus dans le Haut-Rhin). (Graphique 1)

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Fin juin 2007, les demandeurs d'emploi handicapés cumulent toujours les obstacles à l'embauche : plus âgés en moyenne (17% des demandeurs de plus de 50 ans sont handicapés), ils sont moins qualifiés et ont un niveau de formation plus bas (14% des demandeurs d'emploi de niveau VI ou Vbis sont handicapés). (Tableau 5)

Les demandeurs d'emploi handicapés sont également durement touchés par le chômage de longue durée. Fin juin 2007, 47% d'entre eux recherchent un emploi depuis plus d'un an (contre 27% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Leur nombre est en baisse de 16% depuis juin 2006, mais cette baisse est moindre que celle observée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-27%). (Tableau 4)

Quelles que soient les sous-populations de demandeurs d'emploi handicapés (selon le sexe, l'âge, le niveau de formation, ...), l'évolution sur un an est à la baisse. Les jeunes et les demandeurs d'emploi fortement qualifiés (TAM² et cadres) enregistrent des diminutions importantes, respectivement - 24% et -21%. (Tableau 5)

Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

Dans toutes les zones d'emploi la tendance est à la baisse. Pour les deux zones les plus peuplées la baisse enregistrée est inférieure à celle de la moyenne régionale : Mulhouse (-7%) et Strasbourg (-11%). Le constat est le même pour les zones de Guebwiller (-6%) et de Thann-Cernay (-10%), de taille plus modeste.

Pour les autres zones les évolutions vont de -15% à -33%. Les plus fortes diminutions concernent des zones d'emploi de taille modeste. La zone de Colmar Neuf-Brisach, troisième zone en termes d'effectif de demandeurs d'emploi handicapés, enregistre une baisse de 20%. (Tableau 6)

Les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs dans les registres de l'ANPE

Au total, 3 201 demandeurs d'emploi handicapés sont entrés dans les registres de l'ANPE au cours du premier semestre 2007. Durant la même période de 4 389 en sont sortis.

L'ANPE enregistre les personnes venues s'inscrire selon une classification composée de six catégories : le licenciement, la démission, la fin d'un contrat ou de mission, la première entrée, la reprise d'activité et « autres ».

La répartition du public prioritaire inscrit au cours du premier semestre 2007 montre une proportion importante de personnes enregistrées sous le motif « autres ». En raison de cette forte composante (54% des entrées), il est difficile d'interpréter ces données. Il est néanmoins possible de souligner que les entrées pour perte d'emploi ne sont pas majoritaires pour les travailleurs handicapés. Ainsi, les inscriptions à la suite de la fin d'un contrat, d'un licenciement ou d'une démission, représentent au total 34% des entrées des travailleurs handicapés, contre 53% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. (Graphique 2)

Le premier motif de sortie des registres de l'ANPE au cours du premier semestre 2007, que ce soit pour le public prioritaire ou l'ensemble des demandeurs d'emploi est l'absence au contrôle (c'est à dire que les demandeurs d'emploi n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois). L'"enquête Sortants" de l'ANPE³, souligne que les retours à l'emploi sont sous-estimés. Environ 40% des sorties pour motif d'absence au contrôle et de radiation tiennent à des reprises d'emploi non déclarées.

Le deuxième motif évoqué pour les travailleurs handicapés est l'arrêt de la recherche d'emploi (22%, contre 10% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). La part du public prioritaire enregistré dans cette catégorie s'élève à 12% (moyenne tous motifs confondus : 6%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la reprise d'emploi (27%) est le deuxième motif relevé, alors qu'il arrive en troisième position pour les travailleurs handicapés (19%). (Graphique 3)

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudierons que des évolutions "de juin à juin".

² TAM : Techniciens et agents de maîtrise.

³ L'« Enquête Sortants » est une enquête nationale réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête.

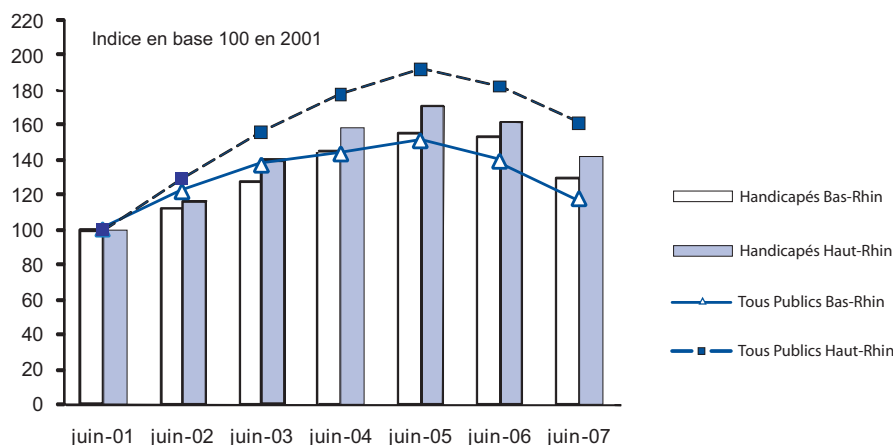
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		Part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Évo. depuis juin 2006	Nb	Évo. depuis juin 2006	
Bas-Rhin	2 995	-15,4%	36 710	-15,5%	8,2%
Haut-Rhin	2 604	-12,4%	28 513	-11,7%	9,1%
Alsace	5 599	-14,1%	65 223	-13,9%	8,6%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) de fin juin 2001 à fin juin 2007



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	1 862	50%	-11%	6,5%	1 547	49%	-9%	6,9%	3 409	49%	-10%	6,7%
Catégorie 2	987	26%	-18%	18,1%	914	29%	-14%	20,2%	1 901	27%	-16%	19,1%
Catégorie 3	146	4%	-41%	5,5%	143	4%	-32%	10,2%	289	4%	-37%	7,1%
Catégorie 4	131	4%	+2%	4,4%	157	5%	-23%	6,6%	288	4%	-14%	5,4%
Catégorie 5	249	7%	+34%	8,3%	161	5%	+10%	8,2%	410	6%	+23%	8,2%
Catégorie 6	239	6%	+3%	3,4%	195	6%	-14%	3,8%	434	6%	-5%	3,6%
Catégorie 7	93	2%	+11%	9,9%	51	2%	-9%	8,0%	144	2%	+3%	9,2%
Catégorie 8	27	1%	-27%	2,7%	21	1%	-5%	4,7%	48	1%	-19%	3,3%
Total	3 734	100%	-11%	7,2%	3 189	100%	-12%	8,1%	6 923	100%	-12%	7,6%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Évolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon le type de reconnaissance du handicap (fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006)

Les données statistiques ventilées par type de reconnaissance du handicap (incluant les nouvelles catégories de bénéficiaires) ne sont pas consolidées à ce jour.

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la Cotorep.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon l'ancienneté d'inscription (fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 009	34%	-12%	5,5%	786	30%	-14%	5,7%	1 795	32%	-13%	5,6%
De 6 mois à moins de 1 an	645	22%	-13%	7,9%	545	21%	-9%	8,6%	1 190	21%	-12%	8,2%
Chômeurs de longue durée	1 341	45%	-19%	13,2%	1 273	49%	-13%	15,1%	2 614	47%	-16%	14,1%
1 à moins de 2 ans	642	21%	-23%	11,2%	597	23%	-11%	12,6%	1 239	22%	-18%	11,8%
2 à moins de 3 ans	324	11%	-27%	13,8%	291	11%	-21%	14,7%	615	11%	-24%	14,2%
3 ans et plus	375	13%	+1%	17,8%	385	15%	-6%	22,5%	760	14%	-3%	19,9%
Total	2 995	100%	-15%	8,2%	2 604	100%	-12%	9,1%	5 599	100%	-14%	8,6%

Source : DRTEFP

Évolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin juin 2007 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 695	57%	-16%	10,0%	1 471	56%	-12%	11,0%	3 166	57%	-14%	10,5%
Femmes	1 300	43%	-15%	6,6%	1 133	44%	-13%	7,5%	2 433	43%	-14%	7,0%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	101	3%	-33%	1,9%	84	3%	-9%	1,8%	185	3%	-24%	1,9%
25 à 49 ans	1 874	63%	-14%	7,4%	1 671	64%	-10%	8,8%	3 545	63%	-12%	8,0%
50 ans et plus	1 020	34%	-16%	16,6%	849	33%	-16%	17,6%	1 869	34%	-16%	17,0%
Selon le niveau de formation												
Niveau Vbis et VI	1 107	37%	-15%	13,5%	975	37%	-15%	14,5%	2 082	37%	-15%	14,0%
Niveau V	1 342	45%	-16%	9,3%	1 218	47%	-12%	9,3%	2 560	46%	-14%	9,3%
Niveau IV	309	10%	-11%	5,1%	279	11%	-7%	6,2%	588	11%	-9%	5,6%
Niveaux I à III	237	8%	-17%	3,0%	132	5%	-8%	3,2%	369	7%	-14%	3,1%
Non renseigné	0	0%	-100%	0,0%	0	0%	-100%	0,0%	0	0%	-100%	0,0%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	713	24%	-17%	15,6%	636	24%	-10%	13,6%	1349	24%	-14%	13,0%
Ouvrier qualifié	408	14%	-14%	9,0%	342	13%	-17%	9,8%	750	13%	-16%	8,7%
Employé non qualifié	1 001	33%	-17%	10,4%	835	32%	-13%	11,4%	1 836	33%	-15%	10,8%
Employé qualifié	696	23%	-9%	6,6%	659	25%	-10%	7,2%	1 355	24%	-9%	6,8%
TAM et cadres*	176	6%	-21%	2,9%	131	5%	-20%	4,2%	307	5%	-21%	3,4%
Non renseigné	1	0%	-67%	0,5%	1	0%	-50%	0,0%	2	0%	-60%	0,6%
Selon le secteur d'activité**												
Agriculture, sylviculture, pêche	64	2%	-24%	8,0%	61	2%	+7%	10,2%	125	2%	-11%	8,9%
Commerce	338	11%	-18%	5,7%	364	14%	-2%	7,8%	702	13%	-10%	6,6%
BTP	310	10%	-17%	13,4%	249	10%	-14%	13,2%	559	10%	-16%	13,3%
Industries	637	21%	-17%	9,1%	572	22%	-23%	9,1%	1 209	22%	-20%	9,1%
Services	1 597	53%	-12%	8,5%	1 304	50%	-12%	9,7%	2 901	52%	-12%	9,0%
Non renseigné	49	2%	-42%	2,8%	54	2%	+54%	3,5%	103	2%	-13%	3,1%
TOTAL	2 995	100%	-15%	8,2%	2 604	100%	-12%	9,1%	5 599	100%	-14%	8,6%

Source : DRTEFP

*TAM : Techniciens et agents de maîtrise

** Secteur d'activité du dernier employeur

Définition des niveaux de formation

Niveau VI : sorties de formation en cours de premier cycle secondaire, avant d'avoir atteint la classe de 3ème

Niveau Vbis : sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2ème cycle professionnel cours, avant d'avoir atteint la classe de terminale

Niveau V : sorties de classes terminales du 2ème cycle professionnel court, avec ou sans diplôme

Niveau IV : sorties de classes terminales préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec ou sans diplôme

Niveau I à III : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

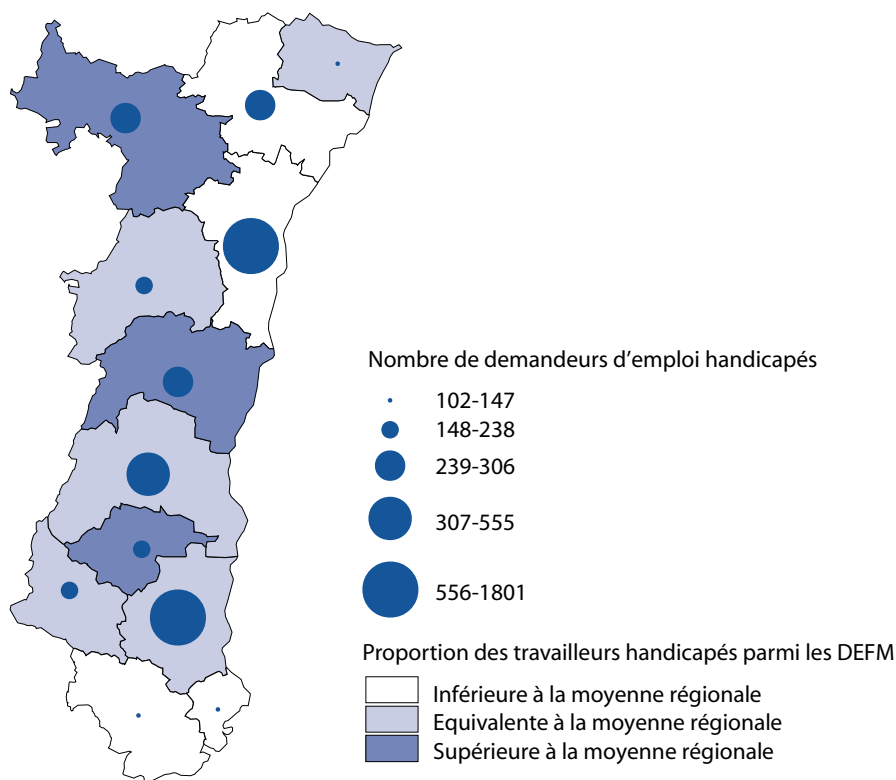
Analyse par zone d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon la zone d'emploi (fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006)

	Nb	%	Évolution depuis juin 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
WISSEMBOURG	102	2%	-31%	8,3%
STRASBOURG	1 801	32%	-11%	7,7%
GUEBWILLER	214	4%	-6%	11,8%
THANN-CERNAY	200	4%	-10%	9,0%
MULHOUSE	1 323	24%	-7%	9,3%
SAINT-LOUIS	147	3%	-15%	7,2%
ALTKIRCH	111	2%	-35%	6,4%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	288	5%	-25%	7,5%
SAVERNE-SARRE-UNION	306	5%	-18%	10,5%
MOLSHEIM-SCHIRMECK	238	4%	-18%	9,3%
COLMAR-NEUF-BRISACH	555	10%	-20%	9,2%
SELESTAT-STE-MARIE- AUX-MINES	305	5%	-17%	9,7%
Total	5 599	100%	-14%	8,6%

Source : DRTEFP

Carte 1 : Part du public handicapé (catégories ANPE 1, 2 et 3) sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi (fin juin 2007)



Source : DRTEFP

Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs des registres de l'ANPE (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (entrées en cumul annuel, premier semestre 2007)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée
Licenciement	306	17%	4%	212	15%	4%	518	16%	4%
Démission	31	2%	2%	19	1%	2%	50	2%	2%
Fin de contrat	304	17%	3%	221	16%	3%	525	16%	3%
Première entrée	22	1%	1%	18	1%	1%	40	1%	1%
Reprise d'activité	190	11%	10%	151	11%	9%	341	11%	9%
Autres	955	53%	6%	772	55%	7%	1 727	54%	7%
Total	1 808	100%	4%	1 393	100%	5%	3 201	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif

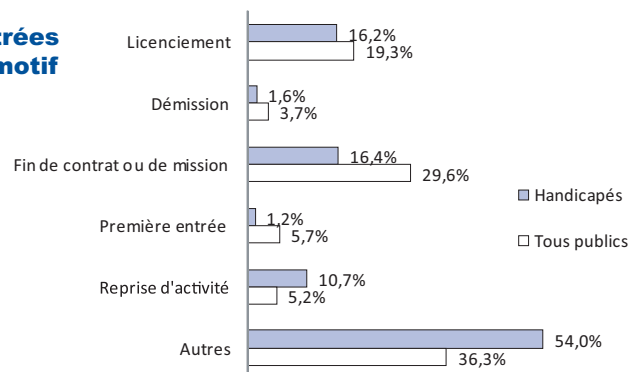
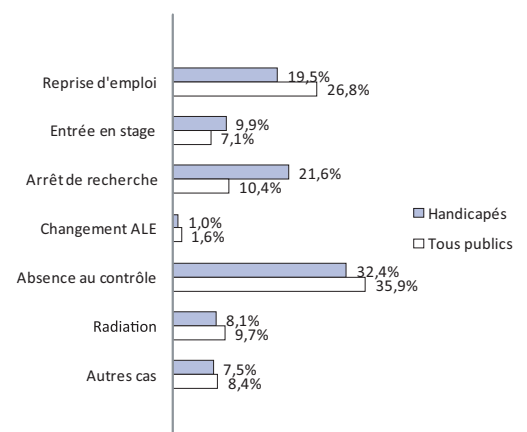


Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (sorties en cumul annuel, premier semestre 2007)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie
Reprise d'emploi	499	20%	4%	356	19%	4%	855	19%	4%
Entrée en stage	232	9%	7%	202	11%	8%	434	10%	8%
Arrêt de recherche	556	22%	11%	390	21%	12%	946	22%	12%
Changement d'ALE ¹	23	1%	4%	23	1%	4%	46	1%	4%
Absence au contrôle	785	31%	5%	637	34%	5%	1 422	32%	5%
Radiation	232	9%	5%	123	7%	4%	355	8%	5%
Autres cas	184	7%	5%	1470	8%	5%	331	8%	5%
Total	2 511	100%	5%	1 878	100%	6%	4 389	100%	6%

Source : Agefiph

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif



¹ ALE : Agence locale pour l'emploi.

Les tableaux, graphiques et carte

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin juin 2001 à fin juin 2007.....	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006.....	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006.....	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006.....	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006.....	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin juin 2007 et évolution depuis fin juin 2006.....	6
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin juin 2007.....	6
Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier semestre 2007)	7
Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif (premier semestre 2007)	7
Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier semestre 2007)	7
Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif (premier semestre 2007)	7

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire Régional de la santé d'Alsace (ORSAL)
Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426
67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40
e-mail : info@orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47
site internet : www.orsal.org